



## Bulletin d'inscription

**Séminaire Habitat social : Copenhague 16 – 17 octobre 2019**

**Tarif spécial : inscription avant le 10 juin 2019**

### **Les bonnes pratiques du logement social au Danemark** (séminaire : traduction en langue française)

Bulletin d'inscription et règlement à retourner par mail : [pierre.omnes@solutions21.fr](mailto:pierre.omnes@solutions21.fr)

Courrier : ODI SARL : 40 rue du Moulin 44340 BOUGUENAI -contact : Pierre OMNES ☎ 06 11 21 30 06

#### Coordonnées du participant 1

Nom – Prénom :

Fonction :



Email :

#### Dates

**16 et 17 octobre 2019**

#### Lieu

**Copenhague (Danemark)**

**1,100.00 € HT**

**au lieu de 1,250.00 € HT par personne**

#### Coordonnées du participant 2

Nom – Prénom :

Fonction :



Email :

#### Le coût de l'inscription intègre

l'ensemble des frais et coûts d'organisation, les honoraires des experts et intervenants, les déplacements sur place, documents et le déjeuner du 3 juillet 2019  
Non compris : le transport pour se rendre à Copenhague. L'hôtel sur place. Les dîners, L'assurance individuelle durant le séjour

#### Organisme

Séminaire sur 1 ½ jours  
Nombre d'heures : 12 heures

Raison sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

Dossier suivi par NOM :

E. mail :



#### Conditions de règlement

**50% à l'inscription : 660.00 €. TTC = facture**  
**Solde le 1<sup>er</sup> octobre 2019 = facture**  
 Paiement par chèque : ordre « ODI »  
ODI : 40, rue du Moulin 44340 Bouguenais

Par virement : Banque Postale  
IBAN FR16 2004 1010 1113 8928 1X03 293  
BIC : PSSTFRPPNTE

En cas d'imprévu les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme

OUI j'accepte les CGV et je m'inscris au séminaire Habitat Social qui aura lieu à Copenhague les 16-17 oct. 2019 au **tarif de 1,1995.00 € HT**

Option : merci de me réserver 2 nuits d'hôtel (16 et 17 oct.) dans le centre de Copenhague : 300.00 € HT les 2 nuits avec Breakfast (à payer avec le solde)

**SIGNATURE**

#### Conditions d'annulation

**Pour être valide toute annulation doit être écrite**

- Pour toute annulation +30 jours avant la date : remboursement de la totalité sans frais.
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant la date : 50% de la prestation reste dues.
- Pour toute annulation -15 jours la prestation est due dans son intégralité. Dans ce cas le participant peut être remplacé par une autre personne du même organisme. : nom à communiquer